## **Text Description automatically generated**

**Renseignements sur la**

***Subvention de recherche en formation clinique Woodend***

**2024**

**Objectif**

L’Association canadienne des écoles de sciences infirmières offre la *Subvention de recherche en formation clinique Woodend* à l’appui d’un projet de recherche (5 000 $) d’une étudiante ou d’un étudiant (à la maitrise ou au doctorat). Le projet doit être axé sur la formation fondée sur la pratique clinique, comprenant des stages cliniques et un éventail d’approches novatrices d’apprentissage par l’expérience des étudiantes et étudiants de premier cycle en sciences infirmières.

« Kirsten Woodend, Ph. D., déclare : « Nous utilisons pratiquement le même modèle de formation clinique depuis Florence Nightingale. Avec les pressions pour augmenter le nombre d’étudiantes et d’étudiants en sciences infirmières et les défis croissants pour trouver des stages, il est impératif d’explorer la façon dont nous préparons les infirmières et infirmiers autorisés à la pratique, en testant de nouvelles approches et en créant un ensemble de données probantes pour nous guider. J’espère que cette subvention de recherche pour étudiantes et étudiants de cycle supérieur encouragera la création de programmes de recherche dans ce domaine. »

**Financement de la recherche**

Le financement de cette subvention est assuré par la *Subvention de recherche en formation clinique Woodend.*

**Détails de la subvention**

Subventions offertes : 1 par année civile

Financement : jusqu’à un montant de 5 000 $ pour une durée d’un an

Date limite pour les soumissions : 1ermai 2024

Date de déblocage de fonds : 1er juillet 2024

Les demandes peuvent être en anglais ou en français.

**Critères d’admissibilité**

1. La candidate ou le candidat doit être étudiante ou étudiant de cycle supérieur (à la maitrise ou au doctorat) d’un programme d’une école membre de l’ACESI.
2. La chercheure principale, le chercheur principal, la cochercheure ou le cochercheur à qui la subvention a déjà été octroyée doit attendre 3 ans avant d’être admissible à recevoir une autre subvention.
3. La candidate ou le candidat retenu devra accepter de signer une entente de recherche.
4. Le projet de recherche doit aborder la recherche en formation clinique qui implique les étudiantes, les étudiants, ou le corps professoral directement pendant qu’ils suivent le programme de formation infirmière.
5. La demande doit comporter au maximum 10 pages (excluant les pièces jointes obligatoires), elle doit être rédigée avec une police de caractères de 11 points, et les marges doivent être conservées telles qu’elles figurent sur le formulaire de demande.
6. Tous les documents doivent être remis dans un seul fichier en format PDF, dont la taille maximale est de 45 Mo.
7. Les soumissions doivent contenir toute l’information requise.

**Comment faire une demande**

Toutes les demandes et les pièces justificatives doivent être soumises à Don Flaming, coordonnateur principal de la formation, par courriel (dflaming@casn.ca).